



Strasbourg, 10 août 2009

T-PD-BUR (2009) RAP 18

**COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION
POUR LA PROTECTION DES PERSONNES À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ
DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL [STE 108]
(T-PD)**

18^{ème} réunion du Bureau

Strasbourg, 6-7 juillet 2009

RAPPORT ABRÉGÉ

1. Le Bureau du Comité consultatif de la Convention 108 (le « T-PD ») a tenu sa 18^{ème} réunion les 6 et 7 juillet 2009 au Conseil de l'Europe à Strasbourg. La liste des participants et l'ordre du jour de la réunion font l'objet respectivement des annexes I et II de ce rapport.
2. Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant les derniers développements depuis sa réunion de février 2009. Le Protocole additionnel de la Convention 108 concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données a été signé par le Monténégro le 24 février 2009 et a été ratifié par l'Irlande le 5 mai 2009, portant ainsi le total des ratifications de cet instrument à 24 et celui des signatures non suivies de ratifications à 13. Le Secrétariat a également informé le Bureau de la visite des représentants de Homeland Security qui a lieu en mai 2009 dont le but était d'apprendre plus sur les instrumentes et les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la protection des données et de discuter des modalités d'une éventuelle coopération.
3. Le Bureau a pris note de la lettre préparée par le Secrétariat pour la signature du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe invitant les pays non membres à adhérer à la Convention 108. La liste de pays sera dressée par le Secrétariat et soumise à l'approbation des membres du Bureau.
4. M. Jörg POLAKIEWICZ, le chef du service des réformes législatives, a donné un aperçu des sujets discutés pendant la conférence des commissaires européens à la protection des données et de la vie privée tenue à Edinbourg les 23 et 24 avril 2009. Il a également informé le Bureau de la 29^{ème} conférence des Ministres de la Justice organisée les 18-19 juin 2009 par le Conseil de l'Europe à Tromsø (Norvège), et, notamment, des résolutions y ayant été adoptées et de l'ouverture à la signature de la Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents officiels (signée déjà par 12 Etats).

5. Le Bureau a pris note de l'invitation adressée aux membres du T-PD de participer aux travaux du groupe de travail sur le dopage et du groupe de travail sur la prédictivité, les tests génétiques et l'assurance.
6. Le Bureau a pris note de la demande d'obtention du statut d'observateur auprès du T-PD déposée par la Conférence Internationale des commissaires à la protection des données et de la vie privée.
7. Le représentant de l'Association francophone des Autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) a informé les participants à la réunion des activités planifiées et de la conférence qu'elle organise le 3 novembre 2009 à Madrid.
8. La représentante de la Commission européenne a informé les participants des développements législatifs communautaires récents dans le domaine de la protection des données.
9. Le représentant de l'OCDE a informé les participants des dates des réunions et des séminaires relatifs aux sujets de la protection des données qui seront organisés dans le cadre de cette organisation.
10. Le Bureau a demandé au Secrétariat de lancer un appel à candidatures en vue de l'élection de trois membres du Bureau pendant la réunion plénière du 2 au 4 septembre 2009.
11. Le Bureau a discuté du programme des activités futures et a demandé au Secrétariat de rédiger un document reprenant les activités suggérées qui sera soumis à l'approbation lors de la réunion plénière à venir.
12. Le Bureau a demandé au Secrétariat de préparer une déclaration, en vue de son adoption lors de la prochaine réunion plénière, relative au document «Projet de standards internationaux sur la protection de la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel» tel qu'il résulte de la réunion de Bilbao.
13. Le Bureau du T-PD a poursuivi la troisième lecture du projet de recommandation sur la protection des données à caractère personnel utilisées dans le cadre du profilage. Il a notamment eu un échange de vues sur le champ d'application de la recommandation et décide de soumettre cette question à la discussion lors de la réunion plénière à venir.
14. Il convient de transmettre le projet tel qu'il résulte des discussions de la présente réunion aux membres T-PD pour commentaire avec un délai de réception prévu au 21 août 2009. Les commentaires reçus seront examinés lors de la réunion plénière du 2 au 4 Septembre.
15. Le Bureau a décidé de tenir sa troisième réunion de 2009 les 19-20 novembre 2009.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU BUREAU

AUTRICHE

Eva Souhrada-Kirchmayer, [*First Vice-Chair of the T-PD*], Head of the data protection division,

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Hana Štěpánková, Head of the Press Department, Spokeswoman, Office for Personal Data Protection

PORTUGAL

Excused/excusé

SUISSE

Jean-Philippe Walter, [*Second Vice-Chair of the T-PD*], Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), Chancellerie fédérale

MEMBRES DU T-PD

FRANCE

Excusé

ITALIE

Alessandra Pierucci, Garante per la Protezione dei Dati Personali

MONACO

Excusé

PAYS BAS

Excusé

ROUMANIE

George Grigore, Department of International Affairs - Romanian DPA

SERBIE

Nevena Ruzic, Commissioner for Information of Public Importance and Personal Data Protection, Head of the Office

SLOVAQUIE

Veronika Žuffová-Kunčová, LL.M, Foreign Relations Department, Personal Data Protection Office of the SR

SUEDE

Feryal Mentès, Legal Adviser, Ministry of Justice Sweden/Division for Constitutional Law,

ROYAUME-UNI

Kevin Fraser, Head of EU Data Protection Policy, Ministry of Justice

Rhys Williams, Ministry of Justice

EXPERTS SCIENTIFIQUES

Jean-Marc Dinant, Docteur in informatique, Maître de conférence à l'Université de Namur

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Hana Pecháčková, Directorate General Justice, Freedom and Security, D5 Data Protection Unit,

OBSERVATEURS

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AUTORITÉS DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Fakhri Gharbi, conseiller du président Jacques Saint Laurent, Commission d'accès à l'information du Québec

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE (CCI)

Cedric Burton, avocat, Hunton & Williams, Park Atrium

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE)

Michael Donohue, Information security, privacy, and consumer policy, OECD, DSTI, ICCP

SECRETARIAT

Direction Générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques

Direction des activités normatives

Jörg Polakiewicz, Chef du Service des réformes législatives ;

Tel. : +33 3 88 41 2919, Jorg.polakiewicz@coe.int

Kateryna Gayevska, Secrétaire du T-PD-BUREAU ;

Tel. : +33 3 88 41 2127, kateryna.gayevska@coe.int

Christiane Weltzer, Assistante,

Tel. : +33 3 90 21 4530, Fax : +33 3 90 21 56 48, christiane.weltzer@coe.int

Direction des monitorings

Sophie Meudal-Leenders, Administratrice

Tel. : +33 3 88 41 3174, sophie.meudal-leenders@coe.int

INTERPRETES

Nicolas Guittonneau

Cynera Jaffrey

Olivier Obrecht

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. COMMUNICATION DU SECRETARIAT

- Rapport abrégé 17^{ème} T-PD-BUR
Nouveau Rapport abrégé de la 17^e réunion du T-PD-BUR (Bureau du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel [STE n°108]), (9-10 février 2009)
- T-PD(2008) RAP 24 Rapport de la 24^{ème} réunion du T-PD (Comité Consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel [STE 108]), (13-14 mars 2008)
- MCM (2009) 011 Déclaration politique et résolutions adoptées pendant la 1^{ère} Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables des médias et des nouveaux services de communication (Reykjavik, 28 et 29 mai 2009)
- CDCJ (2009) 15
(en anglais) Rapport de la 1^{ère} Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables des médias et des nouveaux services de communication

4. PROFILAGE

Action requise : le Bureau continuera l'examen du projet de texte sur la protection des données à caractère personnel dans le cadre du processus de profilage, à la vue des contributions reçues.

- T-PD (2008) 01 Etude sur l'application de la Convention 108 au mécanisme de profilage
- T-PD-BUR (2008) 08 rev 3
Nouveau Tableau contenant le projet de recommandation sur la protection des données à caractère personnel dans le cadre du profilage tel que résultant de la 17^{ème} réunion du Bureau (février 2009)

- T-PD-BUR (2009) 02 rev **Nouveau** Projet de recommandation sur la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel dans le cadre du profilage tel que résultant de la 17^{ème} réunion du bureau (février 2009)
- T-PD-BUR (2009) 04 mos
- T-PD-BUR (2009) 04 angl. **Nouveau** Commentaires sur le projet de recommandation sur la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel dans le cadre du profilage
- R (97)18 Recommandation N° R (97) 18 du Comité des Ministres aux Etats Membres concernant la protection des données à caractère personnel collectées et traitées à des fins statistiques

5. QUESTIONS D'ACTUALITÉ

DISCUSSION SUR LA PROPOSITION JOINTE POUR UN PROJET DE STANDARDS INTERNATIONAUX SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVEE A L'EGARD DU TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL, REUNION A BILBAO

Action requise : discussion de la position du T-PD en ce qui concerne ce document

Proposition jointe pour un projet de standards internationaux sur la protection de la vie privée en ce qui concerne le traitement des données à caractère

TRAVAIL FUTUR DU T-PD

Action requise : en vue de la préparation de la prochaine réunion plénière du T-PD, le Bureau aura un échange de vues sur la mise à jour du programme de travail du T-PD et des propositions de nouvelles activités normatives dans le domaine de la protection des données à caractère personnel

- T-PD(2007)WP Projet de programme de travail du T-PD pour 2007 et les années à venir, tel qu'approuvé lors de la 23^{ème} réunion plénière (Strasbourg, 15-16 mars 2007)

ELECTION DE TROIS MEMBRES DU BUREAU LORS DE LA PROCHAINE REUNION PLENIERE

Action requise : le Bureau aura un échange de vues sur l'élection de trois membres du Bureau qui aura lieu lors de la prochaine réunion plénière, suite à la démission de Pascale Compagnie, Stefania Congia et Eva Silbermann.

- T-PD règlement intérieur Règlement intérieur du T-PD

6. DATE DE LA PROCHAINE REUNION DU T-PD-BUR EN 2009